

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.027

L'An Deux Mille Quatre, le 31 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 24 MARS 2004

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 24 MARS 2004

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes ISENDICK, JOLY, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT  
Mme DURAND représentée par M. CAU  
Mme LABEYRIE représentée par M. MOST  
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS  
M. COASSIN représenté par M. BUJARD

**ABSENTS-EXCUSES** : NEANT

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 28  
Nombre de Votants : 33

Madame ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : CONVENTIONS D'OBJECTIFS ANNEE 2004 -"Royan Culture"  
"Arts Plastiques" . "Moussaillons" .  
"Royan Vaux Football" . "Roc Hand Ball"

**VOTE** : UNANIMITE

Conformément à la loi numéro 2000-321 du 12 avril 2000, et compte tenu du montant des subventions qu'il est prévu de verser à certaines associations au titre de l'exercice 2004, il est nécessaire de conclure avec les associations dont la subvention est supérieure à la somme de 23.000 euros une convention d'objectifs.

Compte tenu de l'avis de la commission de la culture réunie le 3 mars 2004 et de l'avis de la commission des sports et de la jeunesse réunie le 25 février 2004, il est proposé d'approuver les conventions d'objectifs à intervenir avec les associations suivantes :

- Association Royan Culture
- Association Arts Plastiques
- Association Les Moussaillons
- Association Royan Vaux Football
- Association Roc Handball

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les projets de conventions présentés,
- VU l'avis favorable de la Commission de la Culture,
- VU l'avis favorable de la Commission des sports et de la jeunesse
- APRES en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

- d'approuver les conventions d'objectifs à intervenir avec les associations suivantes :

- Association Royan Culture
- Association Arts Plastiques
- Association Les Moussaillons
- Association Royan Vaux Football
- Association Roc Handball

- d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget de l'année en cours

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer les conventions d'objectifs précitées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 2 avril 2004  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**